

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 octobre 2025

Présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Denis MUNEROT, Véronique CHARMASSON, Caroline DULAC, Christian LHUILLIER, Elisabeth VINIT et Geneviève POINTELIN.

Absents : Philippe FOURNIER et Nicolas PIQUET

Secrétaire de séance : Françoise MORIN

Ordre du jour :

1-Approbation du précédent compte- rendu :

Approuvé à l'unanimité.

2- Réfection de plusieurs murs : la réfection de plusieurs murs :

Le devis pour la réfection de plusieurs murs (école, cimetière et rue de Saint Laurent à été réactualisé pour un montant de 9 150 €. Les travaux devraient être réalisés rapidement afin d'éviter de nouvelles dégradations. Accord à l'unanimité.

3 – Base adresse :

Suite à quelques modifications : l'ajout d'une nouvelle plaque de rue et d'un mat le devis sera réactualisé. Accord à l'unanimité.

4 – Affouage 2026 :

Les personnes intéressées pour l'attribution d'un lot d'affouage lieu dit : Aux Chaumes coupe 25 devront s'inscrire avant le 15 novembre 2025. Prix du stère 5 €.

5 – SIVOS compte rendu de la réunion du 22 septembre :

Les effectifs sont stables : rentrée 2024-2025 avec 254 élèves et 244 pour l'année scolaire en cours. Les actions menées pendant l'année écoulée à savoir le projet « chorale » pour toutes les classes de la maternelle au CM2 à été une réussite avec une présentation au Théâtre de Dole. La chorale est un moyen d'expression, d'apprentissage et de valorisation des compétences vocales des élèves.

2 jours de classe verte au Château de Guedelon et Alésia pour 72 élèves de CM1 et CM2.

Afin de développer l'oral puis l'écrit, un projet marionnette proposé à la grande section de maternelle et classe préparatoire et le projet Carotte (clown et musique) pour les élèves de CE1 et CE2.

6 – Carte avantage jeunes :

La commune offre la Carte Avantage Jeune (de 6 à 18 ans) aux enfants de la commune qui en ont fait la demande, 12 ont été distribuées. Accord à l'unanimité.

Le Conseil se termine à 21 h 35, le prochain conseil aura lieu le jeudi 06 novembre.

La Secrétaire,



Le Maire,

